

## Compte rendu du CSE du 30 avril 2020

Didier SALAMITOU, Stéphanie CALVO , Clarisse AUFRAY, Eric BARRERE, Alain DARMENDRAIL, Stéphane BOUQUET, Edith DUGUAY, Cyril FESQUINNE, Michel MAURY, Jakes OLAZAGAZTI, représentaient la CFDT à cette réunion en visio conférence du CSE .

**AVIS DU CSE SUR LE RAPPORT ANNUEL RELATIF A LA SITUATION GENERALE DE LA SANTE, DE LA SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE L'ETABLISSEMENT DE L'ANNEE 2019 :** la CFDT est intervenue sur divers points de ce bilan avant d'y porter un avis favorable:

- plusieurs indicateurs n'ont pas les mêmes valeurs que sur le bilan social étudié la semaine dernière. La direction reconnaît des erreurs sur le bilan social qui sera mis à jour.
- nous avons tenu à faire préciser que sur les 3 réunions extraordinaires CE/CSE de 2019, 2 l'ont été à la demande des élus CFDT et concernaient le BOR (bureau outillage) et les parkings.
- nous avons rappelé que les groupes d'expression n'ont toujours pas été mis en place bien que l'accord QVT date du 11 janvier 2019
- sur la question du barattage, et les nuisances sonores dégagées lors de cette opération, le secrétaire de la CSSCT demande que la commission y assiste afin de mieux appréhender ce problème

**PROGRAMME DE PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET D'AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ANNEE 2020 :** l'application des intentions du document présenté sera tributaire de la situation actuelle, des contraintes liées au COVID 19 et de la reprise d'activité. Pour autant la CFDT a donné un avis favorable en misant sur le fait que l'activité permette la continuité.

**COVID 19 :** 1- À ce jour, à Biarritz, il y a eu 14 suspicions dont 1 en cours. Pas de cas contact.

2- Secteurs en activité : éprouvettes pour le futur Falcon (composite, usinage, CND) jusqu'à l'été ; Fuselages Falcon 6X n° 1 et 2 une équipe de 6 personnes sur Mérignac , n° 3 toujours à Biarritz jusqu'au 18 mai ; les sous-ensembles F6X (tail cone, pointe avant) livrés ; support client à l'UP2R avec des rechanges et la réparation d'une porte PAX F8X livrée la semaine dernière (le client a remercié Dassault cette fin de semaine) ; 2 personnes sont à Toulouse sur les essais de fatigue du Falcon 6X

3- Point sur un échéancier de reprise de l'activité : La reprise se fera de manière progressive. A ce jour le PGP n'est pas connu et la direction n'a pas une vision claire. La Direction dit que nous avons une capacité d'accueil de 40 personnes/jour. Aujourd'hui, le directeur nous dit que nous sommes 65 sur le site et qu'il est imaginé, à partir du 4 mai, augmenter jusqu'à 130 en milieu de semaine prochaine sur des activités bien ciblées (aménagement T16 Rafale, cigare Rafale, Falcon 6X n°4 et 5, carbon box F8X et élevons Rafale, support aux activités à l'ICM, tail cone du F6X) + encadrement + Daher + DGA. Les salariés sont tous volontaires. Chaque salarié entrant passe en salle Rafale pour un briefing et est doté d'un kit complet adapté suivant qu'il soit en bureau ou à la fabrication.

4- Point sur les mesures congés, RTT et CET : La DRH a prévu d'envoyer incessamment à chaque personne dont les congés, RTT ou CET auront été prélevés au mois d'avril, un document par mail pour leur indiquer leur situation. Mais M. De Chassey s'attend à ce qu'il y ait des erreurs qui seront corrigées au fur et à mesure qu'elles seront signalées à son service.

De plus, tout le monde n'avait pas le nombre de jours de congés légaux nécessaires pour couvrir la semaine du 20 au 24 avril. Tel qu'il est dit dans l'accord, ce seront des jours de congés pris sur le reliquat de l'exercice 2019-2020 ou à défaut des jours de congés ancienneté puis 4<sup>ème</sup> semaine pris sur le prochain exercice 2020-2021. Par contre le DRH confirme que tous les salariés auront 15 jours de congés cet été (ce qui équivaut à 3 semaines).

Pour les jours de solidarité prévus dans l'accord, ce sera mutualisé au niveau Société. Le point sera fait au 31 mai. La traduction sur la feuille de paie des salariés chômeurs pourra être faite à partir de cette date. Interrogée, la Direction ne sait pas nous dire comment cela se fera. A suivre...

5- Mesures de protection : A Biarritz, on est dimensionné pour atteindre sans difficulté l'été d'après le directeur. C'est Mérignac qui assure l'approvisionnement de tous les sites en fonction du retour progressif des salariés. A partir du 4 mai, les masques de protection seront distribués quotidiennement à raison de 3 par salariés, 2 à utiliser dans la journée le troisième servant pour l'arrivée du lendemain matin. Une note détaille ces procédures. Le port de ces masques - exclusifs Dassault - sera obligatoire sauf dans les bureaux individuels.

La CFDT se réjouit que la Direction Générale ait enfin accepté de mettre en place la prise de température à l'entrée des sites. Mérignac sera pilote sur cette opération. La personne ayant plus de 38° n'accédera pas au site.

Quant aux tests, ils relèvent d'une décision gouvernementale et les services médicaux de la Société ne peuvent pas les prescrire.

6- Télétravail : 136 personnes sont équipées actuellement. L'augmentation considérable des télétravailleurs due à la crise sanitaire nous questionne quant au retour à la normale. Qu'en restera-t-il ? Le Directeur pense que cette expérience fera bouger les lignes mais qu'il faudra préserver le lien social. Un débat au niveau Société sera nécessaire. La CFDT a remonté à la direction locale – et elle le fera également en central – que des télétravailleurs ont été contraints d'investir pour pouvoir remplir leur mission dans de bonnes conditions (évolution offres internet, équipement écran secondaire, chaise, etc...). Nous pensons qu'un recensement de ces coûts induits auprès des télétravailleurs doit être fait afin qu'un système d'indemnisation soit étudié.

7- Dans la perspective d'une reprise d'activité plus importante qu'actuellement les horaires restent pour l'instant 7h/13h et 14h/20h. Les équipiers TT2 permanents n'existent momentanément plus et sont rentrés dans une phase de dégressivité sur 6 mois prévue par les accords.

Il n'est pas prévu de rouvrir le restaurant d'entreprise ni de remettre le service de bus. Toutefois la SODEXO travaille sur une proposition qui ressemble à ce qui avait été mis en place avant le confinement. Pas de date fixée.

Des élus CGT ont demandé au secrétaire comment serait reversée aux salariés l'aide du CSE à la restauration non dépensée pour cause de confinement. Le secrétaire a répondu que ce sujet pourra faire l'objet de discussions. D'autant plus que l'on ne sait pas quelle sera la subvention. Toutefois, il a rappelé que cette question s'adressait aussi à la direction pour la part de l'employeur non versée depuis bientôt 2 mois. Le directeur a répondu : « Joker... ». A suivre ...

8- Travaux hall 51 et parkings : les chantiers ont repris depuis le 27 avril avec 80% de l'effectif avec consignes des protections du BTP. Les délais des chantiers vont dérapier.

9- Point sur les dons : l'établissement avait fourni tous les masques chirurgicaux et FFP2 qu'il possédait à l'ARS et nous fabriquons des masques visières avec nos machines 3D (30/jour) que nous avons fourni au SDIS, à la Ville d'Anglet et à l'ARS. Certains sous-traitants sur site en ont demandé et quelques salariés Dassault sur chaîne d'assemblage sont équipés.